



COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS ET DES SITES
KONINKLIJKE COMMISSIE VOOR MONUMENTEN EN LANDSCHAPPEN

Bruxelles Urbanisme et Patrimoine
Direction de l'Urbanisme
Monsieur Thibaut JOSSART
Directeur
Mont des Arts, 10-13
B - 1000 BRUXELLES

Réf. NOVA : 04/PFD/1793223 (corr. DU : Fanny Moschos)

Réf. CRMS : AA/MB/BXL30116_682_PU_Square_Marguerite_Duras Bruxelles, le 08/12/2021

Annexe : //

Objet : BRUXELLES Square Marguerite Duras

Demande de permis d'urbanisme portant sur le réaménagement du square.

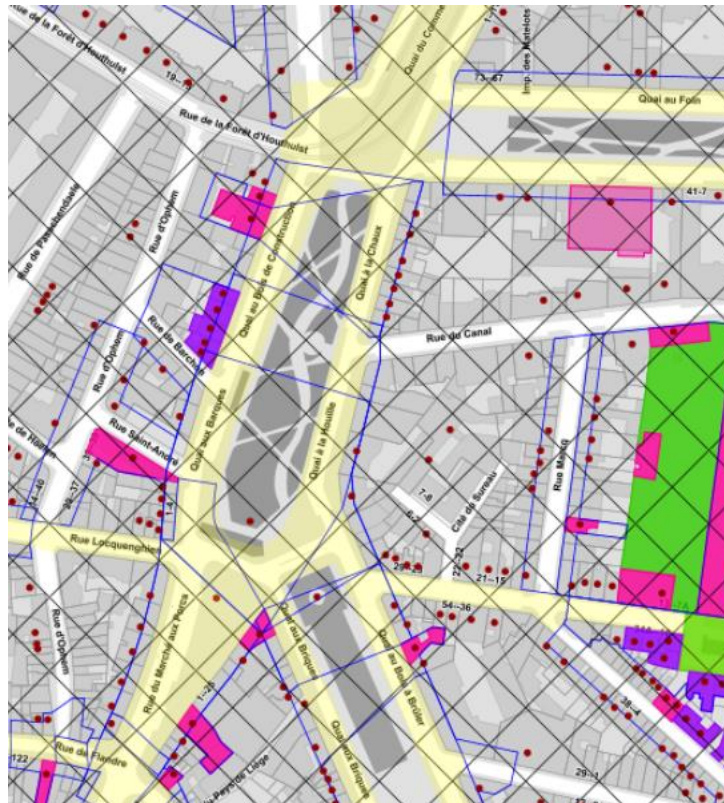
Avis de la CRMS

Monsieur le Directeur,

En réponse à votre courrier reçu le 09/11/2021, nous vous communiquons *les remarques* émises par notre Assemblée en sa séance du 01/12/2021.

Étendue de la protection

Le square se trouve dans la zone de protection de la maison Hanséatique (AR du 30/03/1976), de maisons traditionnelles (AG du 05/12/2002), de l'ancienne morgue et poste de police de la Ville de Bruxelles (AG du 03/04/2003) et du monument le Cheval Marin (AG 20/11/2003). Le square et l'ensemble des quais sont en ZICHEE et ces derniers sont inscrits comme espace structurant au PRAS.



1/3

Petit historique du square

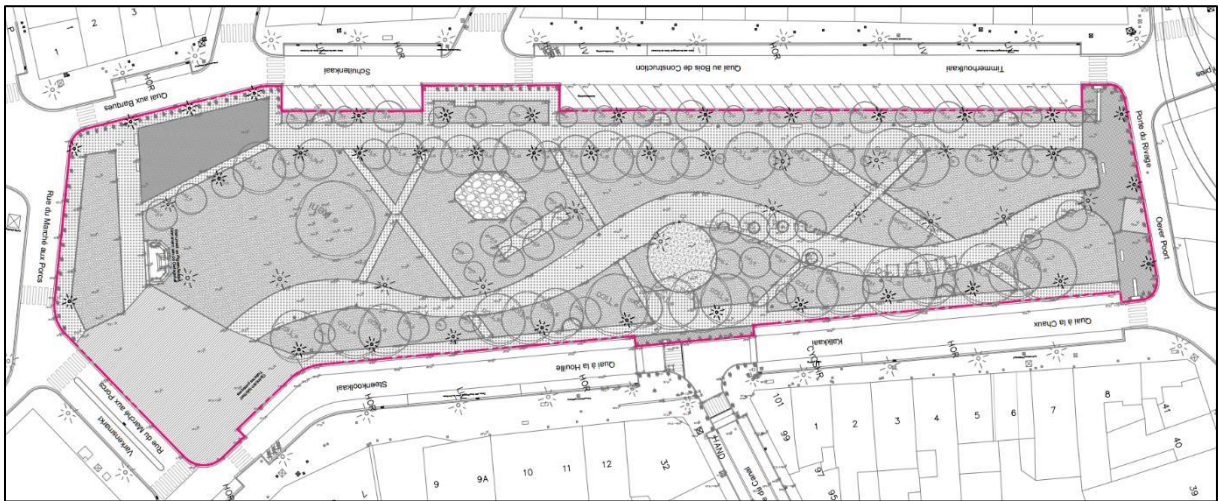
Créé suite au comblement de l'ancien Bassin des Barques au début du XX^{ème} siècle, le square a su garder sa forme allongée avec des extrémités arrondies malgré de nombreuses modifications par rapport à sa composition d'origine. Au début des années 2000, le square fit l'objet d'un nouvel aménagement paysager, plus contemporain dans ses lignes. C'est également à cette époque que le square, anciennement appelé Square des Blindés, reçut un nouveau nom : par décision du Conseil communal du 19 juin 2006, il fut baptisé « square Marguerite Duras », du nom de l'écrivaine française décédée à Paris en 1996 et qui fut l'auteur d'un roman et d'une pièce de théâtre intitulés « Le square » (1955).

La CRMS a remis un avis défavorable sur un projet de réaménagement en novembre 1999 parce qu'il modifiait et dénaturait largement la composition originelle du square. Le permis fut délivré sans prise en compte de cet avis et les travaux furent réalisés. Le square réaménagé a été inauguré en 2000.

Analyse de la demande

Le réaménagement du square Marguerite Duras s'insère dans le cadre d'un schéma directeur pour le réaménagement complet des quais qui a pour objectifs, e.a., de déminéraliser et verduriser le quartier, mieux intégrer les quais dans la trame verte régionale, et intégrer une gestion des eaux de pluies visant à réalimenter la nappe phréatique. La part d'espace vert perméable passe de 55% à 70%.

Le projet qui fait l'objet de la présente demande se limite au square proprement dit et n'intègre pas les voiries, ni les zones de stationnement qui feront l'objet d'un permis séparé. Il prévoit de réaménager le square comme un parc urbain avec création d'un axe central piéton et d'un espace public végétalisé doté à la fois d'un espace vert de détente et d'un espace de loisirs. Un axe parallèle est créé à l'ouest du square pour les cyclistes.



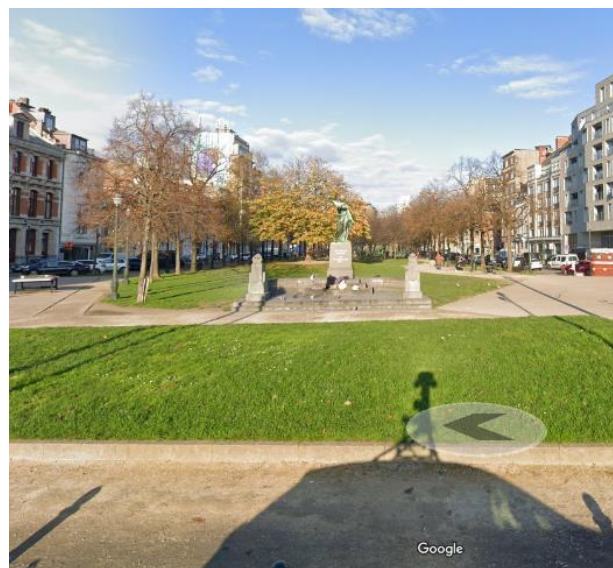
Plan masse du square. Situation existante. Image tirée du dossier de demande.



Plan masse du square. Situation projetée. Image tirée du dossier de demande.

Avis

Considérant la forte demande d'espaces verts dans ce quartier et les bienfaits de ceux-ci d'un point de vue esthétique, écologique et social, la CRMS approuve le projet de réaménagement. Elle regrette cependant, pour l'identité du quartier, que le passé portuaire du lieu ne soit pas évoqué dans le projet et que les emplacements de stationnement en épis situés le long du square ne soient pas repris dans le projet de réaménagement. La CRMS souligne aussi l'importance de laisser une vue dégagée vers le monument au Pigeon-Soldat et souhaite qu'aucune plantation ne soit placée dans la perspective de ce dernier.



Vue vers le monument « au Pigeon-Soldat ». ©Google Street View

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments distingués.

A. AUTENNE

Secrétaire

C. FRISQUE

Président

c.c. à : tjacobs@urban.brussels ; fmoschos@urban.brussels ; jvandersmissen@urban.brussels ; restauration@urban.brussels ; avis.advies@urban.brussels ; cvandersmissen@urban.brussels ; mbadard@urban.brussels ; crms@urban.brussels ; espacepublic@urban.brussels ; opp.patrimoine@brucity.be ;